

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Arrêté portant fermeture du City Stade

15 août 2023

LE MAIRE

Arrêté n°28/2023

Nous, Maire de la Commune de LIMPIVILLE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande formulée par Monsieur le Président du Comité des Fêtes visant à assurer la sécurité lors du vide grenier le mardi 15 août 2023,

Considérant qu'il convient de réglementer l'accès de cet équipement dans l'intérêt de la sécurité publique,

ARRETE

Article 1 :

Le city stade et le terrain de pétanque seront fermés le mardi 15 août 2023 de 8h00 à 20h00.

Article 2 :

Monsieur le Commandant de la Brigade Territoriale de Gendarmerie de VALMONT, Monsieur le Président du Comité des Fêtes seront chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté dont ampliation leur sera remise.

L'arrêté sera affiché au City Stade et au terrain de pétanque.

Fait à LIMPIVILLE, le 03 août 2023

LE MAIRE,

REGIS GOSSELIN

